



Julie Sauriol, avocate

Conseillère juridique principale

Ligne directe : (514) 598-3454

Télécopieur (514) 598-3839

Courriel : julie.sauriol@energir.com

Adresse courriel pour ce dossier : dossiers.reglementaires@energir.com

PAR SDE

Le 9 juin 2023

M^e Véronique Dubois

Secrétaire

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

Place Victoria

800, rue du Square-Victoria

41^e étage, bureau 4125, C.P. 001

Montréal QC H4Z 1A2

Objet : Demande relative à un projet d'extension de réseau visant à desservir le parc industriel de Bécancour

Notre dossier : 312-1005

Dossier Régie : R-4226-2023

Chère consœur,

Par la présente, Énergir souhaite commenter la correspondance datée du 7 juin 2023 et déposée par le ROÉÉ dans le dossier mentionné en rubrique.

Par sa correspondance, le ROÉÉ dépose un extrait du Journal des débats de l'Assemblée nationale (C-ROÉE-0004) pour appuyer certaines de ses prétentions et enjoindre la Régie de l'énergie (la « Régie ») à retarder la décision relative à la Demande formulée par Énergir dans le présent dossier.

Énergir invite la Régie à faire preuve de prudence à l'égard de la valeur et de la pertinence qu'elle accordera aux faits et déclarations exprimés dans cette pièce qui, dans le contexte du présent dossier, ne devrait se voir attribuer que peu ou pas de force probante. Tel qu'en fait foi la lettre de Madame la sous-ministre Dominique Deschênes (D-0001) et pour les motifs qui y sont plus amplement expliqués, le projet bénéficie du plein support du gouvernement du Québec.

A fortiori, Énergir réitère que le projet faisant l'objet de la présente Demande a été développé à la demande de la Société du parc industriel et portuaire de Bécancour et que cette dernière assumera en totalité les investissements requis pour sa réalisation. Il importe que l'échéancier de réalisation du projet, lequel est expliqué dans la preuve d'Énergir (Énergir-1, Document 1; B-0007) puisse être respecté afin de permettre une mise en gaz des clients à l'automne 2023, et ce, conformément au budget estimé.

En terminant et tel qu'expliqué en réponse à la question 6.3 de la pièce Énergir-2, Document 1 (B-0015), Énergir réitère travailler activement avec le Gouvernement du Québec et Hydro-Québec dans le but d'optimiser la complémentarité des réseaux énergétiques du parc industriel



- 2 -

de Bécancour pour permettre la réalisation d'un maximum de projets industriels dans la région, et ce, avec la plus faible empreinte environnementale possible.

Nous vous prions d'agréer, chère consœur, nos salutations distinguées.

(s) Julie Sauriol

Julie Sauriol
JS/nv